

2007/8587 - APPROBATION D'UN CONTRAT ENTRE LA VILLE DE LYON – MUSEE D'ART CONTEMPORAIN ET LE MUSEE YEBA CENTER DE SAN FRANCISCO AUX USA POUR LA PRESENTATION DE L'EXPOSITION « ANNA HALPRIN, A L'ORIGINE DE LA PERFORMANCE » AU YEBA CENTER EN 2008 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 27 novembre 2007 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« La Ville de Lyon / le Musée d'Art Contemporain de Lyon a conçu et exposé les œuvres de l'artiste Anna Halprin, sous le titre d'exposition « Anna Halprin, à l'origine de la performance » au printemps 2006.

Cette création a vocation à être proposée à d'autres musées afin d'être proposée à de nouveaux publics en France ou à l'étranger. A cette fin, le Musée d'Art Contemporain de Lyon diffuse le dossier d'offre de « reprise » de cette création aux établissements susceptibles d'être intéressés.

Le musée Yeba Center de San Francisco (USA) a retenu cette proposition et présentera l'exposition originelle, dès janvier 2008, selon les termes de la convention jointe.

Cette opération, lucrative pour la Ville de Lyon, permet de faire rayonner à l'étranger, la Ville de Lyon et le Musée d'Art Contemporain. »

Vu ledit contrat ;

Où l'avis de sa Commission Culturelle ;

DELIBERE

1- Le contrat de circulation susvisé, pour la présentation de l'exposition « Anna Halprin, à l'origine de la performance », établi entre la Ville de Lyon – Musée d'Art Contemporain et le musée Yeba Center de San Francisco aux Usa, est approuvé.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3- Les recettes correspondantes seront imputées au budget du Musée d'Art Contemporain de Lyon, MACL, opération OCTMACAH, ligne de crédit 27708, imputation 322-7478.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

P. BEGHAIN